



11, rue Saint-Pierre Ouest
Val-Brillant, Qc, G0J 3L0
Tél.: 418-742-3212
Télec.: 418-742-3624
administration@valbrillant.ca
Site Internet: val-brillant.ca

BULLETIN MUNICIPAL

Volume 10- Numéro 1

Janvier 2017

Enlèvement de la neige

Un petit rappel, lorsque que vous déneigez votre cours, il est interdit de mettre votre neige dans l'emprise du chemin ou sur les terrains de la Municipalité dont l'usage est réservé au déneigeur de la Municipalité. Veuillez aussi noter qu'il est interdit de mettre votre neige dans les ruisseaux. S'il y a débordement de ruisseau dû à ces actions, votre responsabilité pourrait être mise en cause.

Merci de votre collaboration.

Loisirs et Culture **Val-D'Irène** **Week-end municipal** **4 et 5 février 2017, 9h à 15h15**

SKI ET PLANCHE

Sur présentation d'une preuve de domicile soit : permis de conduire ou carte d'hôpital, par exemple, le billet de remontée mécanique est gratuit, (pour les résidents de Val-Brillant)

GLISSADE

Sur présentation d'une preuve de domicile soit : permis de conduire ou carte d'hôpital, par exemple, émission de billets gratuits pour une durée de 2 heures de glisse (pour les résidents de Val-Brillant). Après ces 2 heures il vous est possible de renouveler pour une autre période, selon la disponibilité des tubes.



[MRC de La Matapédia](http://www.mrcmatapedia.ca)

Devenez un héros pour la vie

Dans une courte formation de 30 minutes, vous saurez comment intervenir lors de situations d'urgence. Vous apprendrez à intervenir auprès d'une victime d'obstruction des voies respiratoires ou d'un arrêt cardiorespiratoire. Vous saurez également comment utiliser un défibrillateur externe automatisé (DEA).

Suite à votre formation, le formateur vous fera parvenir une carte de compétence vous certifiant Héros en trente.

Votre municipalité aura un DEA disponible et accessible en tout temps. Le programme vise à renforcer la chaîne de survie dans les collectivités partout au Canada et à augmenter le taux de survie à un arrêt cardiorespiratoire.

La formation se tiendra le 22 janvier 2017 dès 9h00 à la Cédrière de Val-Brillant situé au 38 rue des Cèdres.

La formation est gratuite !

*Nous vous encourageons donc à y
participer en grand nombre !
Qui sait, vous pourriez sauver une vie !!*

Inscrivez-vous à votre bureau municipal au
418-742-3212 p.1625



FONDATION^{MC}
DES MALADIES
DU CŒUR
ET DE L'AVC



11, rue Saint-Pierre Ouest
Val-Brillant, Qc, G0J 3L0
Tél.: 418-742-3212
Télec.: 418-742-3624
administration@valbrillant.ca
Site Internet: val-brillant.ca

BULLETIN MUNICIPAL

Volume 10- Numéro 1 Janvier 2017 Suite, page 2

Dérogation mineure Avis public

Avis public est par la présente donné par la soussignée à l'effet qu'une demande pour l'obtention d'une dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-2002 a été adressée à l'inspecteur municipal de la Municipalité de Val-Brillant en conformité avec le règlement numéro 09-2008 sur les dérogations mineures.

Le présent avis a pour but d'informer toute personne intéressée à se faire entendre par le Conseil municipal, relativement à cette demande, qu'elle pourra le faire lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le lundi 6 février 2017, à 19h00, à la Cédrière située au 38, rue des Cèdres, à Val-Brillant.

Toute objection ou tout commentaire peuvent également être formulés auprès de la soussignée au 11, rue St-Pierre Ouest à Val-Brillant.

Dérogation #DPDRL 160171

Aux personnes intéressées par une demande de dérogation mineure concernant le lot 3 864 559 du cadastre du Québec, situé au route 132 Est à Val-Brillant.

Raison et nature de la demande:

Le demandeur désire autoriser la construction d'une installation d'élevage à $\pm 168,5$ mètres d'un périmètre d'urbanisation au lieu du $\pm 433,6$ mètres minimum requis par la réglementation en vigueur.

Avis donné à Val-Brillant, ce 17^e jour de janvier 2017.

Audrey Cloutier, Secrétaire-trésorière adjointe



Val-O-Vent 18 et 19 mars 2017

Le CFLM est fier de vous annoncer que le Val-O-Vent sera de retour les 18 et 19 mars 2017 sur le Lac Matapédia en face de la Marina de Val-Brillant. La populaire activité de kite sur neige accueillera en plus de nombreuses activités familiales, la 3^e étape et Finale de la Coupe du Québec de Kite sur neige ou « snowkite ». Que vous soyez un participant ou un compétiteur au niveau local, régional, ou provincial, vous êtes tous invités à participer en grand nombre.

La programmation n'est pas encore finalisée, mais elle devrait vous être communiquée dans les prochaines semaines.

Vous avez le goût d'agir comme bénévole et de vivre une expérience inoubliable, n'hésitez pas à communiquer avec un membre du Comité Val-O-Vent 2017 :

Michaël Vignola 418-742-3212 poste 1632
Yves Bilodeau 418-629-1308
Dominique Robichaud
Josée Michaud
Madeleine D'Amours



Pour plus d'info, visitez la page Facebook
www.facebook.com/valoment.matapedia

